

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RIVES DE L'AIN – PAYS DU CERDON**  
**Formulaire de demande d'aide à l'achat ou à la réparation d'un vélo**

Le demandeur de l'aide s'engage à avoir pris connaissance du règlement d'attribution de l'aide à l'achat ou à la réparation de vélos avant de remettre son dossier en main propre au siège de la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon.

**1. Informations sur le demandeur**

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Date de naissance : .....
- Adresse complète :  
.....  
.....
- Commune de résidence : .....
- Téléphone : .....
- Adresse e-mail : .....

**2. Composition du foyer**

*(Une seule aide possible par foyer)*

- Nombre de personnes vivant au foyer : .....
- Nom et prénom du référent fiscal (si différent) : .....

**3. Type d'aide sollicitée**

Cochez une seule case :

- Achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)
- Achat d'un vélo musculaire
- Réparation / remise en état d'un vélo existant

**4. Informations sur le vélo ou la réparation**

*En cas d'achat*

- Type de vélo acheté :  VAE  Musculaire
- Prix TTC du vélo : ..... €
- Revendeur professionnel (situé dans l'Ain) :  
.....
- Adresse complète :  
.....  
.....
- Date d'achat : .....

*En cas de réparation*

- Montant TTC de la réparation : ..... €
- Prestataire professionnel : .....
- Date de la réparation : .....

**5. Montant de l'aide demandée**

*(La collectivité appliquera automatiquement les règles de calcul : Lorsque le prix d'achat du vélo est inférieur au montant de l'aide attribuée, le versement sera limité à 100 % du montant TTC de la facture. Par exemple, pour un vélo facturé 180 € TTC avec une aide maximale de 250 €, l'aide versée sera de 180 € et non pas 250 €. Même règle pour le forfait réparation.)*

**Aide sollicitée** : (Cocher une seule case)

- Achat d'un vélo
- Réparation

## 6. Pièces justificatives à fournir

Merci de joindre obligatoirement :

- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Une copie de pièce d'identité
- La facture originale acquittée, au nom du demandeur, datée de l'année en cours et postérieure à la date de mise en place du dispositif.
- Une attestation sur l'honneur qu'aucun autre membre du foyer n'a déjà bénéficié de l'aide durant les trois dernières années
- Un RIB pour le versement de l'aide
- Le formulaire de demande dûment rempli
- Optionnel* – uniquement si le demandeur sollicite une aide supérieure à 150 € : fournir le dernier avis d'imposition ou une attestation de la Caisse des allocations familiales (CAF) indiquant le Quotient Familial (QF), datant de l'année en cours.

## 7. Déclaration sur l'honneur du demandeur

Je soussigné(e), Nom, Prénom : ..... certifie sur l'honneur que :

- Les informations fournies dans ce formulaire sont exactes,
- L'adresse indiquée dans le présent dossier correspond à ma résidence principale située sur le territoire de la CCRAPC,
- Mon foyer n'a pas déjà bénéficié de l'aide vélo de la CCRAPC durant les trois dernières années,
- Le vélo acheté ou réparé est destiné à un usage personnel ou familial,
- La facture jointe est authentique,
- Je n'ai pas bénéficié d'autres aides de la même nature sur le territoire,
- Le vélo acheté ne sera pas revendu durant les deux ans à compter de la date d'achat.

### Information relative au traitement des données personnelles (RGPD)

Les informations collectées dans le cadre de ce dispositif sont utilisées exclusivement pour l'instruction et le versement des aides. Elles sont enregistrées et conservées jusqu'à la fin du dispositif par Lili Favre-Sourzac, responsable de traitement. Conformément au RGPD, vous pouvez accéder à vos données, les rectifier ou demander leur suppression. Pour toute question sur le traitement de vos données, contactez la déléguée à la protection des données : Mireille BOUVIER – 06 49 82 28 80 – dpo@ain-cerdon.fr.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

Signature : (obligatoire)

### 8. Cadre réservé à l'administration

- Dossier reçu le : .....
- Dossier complet :  Oui  Non (pièces manquantes :  
.....  
.....)
- Montant de l'aide accordée : ..... €
- Date de décision : .....

La CCRAPC notifie l'intéressé par courrier de la suite donnée à son dossier.

Un sticker à apposer sur le vélo sera joint au courrier. Les délais de traitement peuvent être plus ou moins longs.